

Cabinet

Nantes, le 16 juin 2020

L'Inspecteur de l'Education Nationale Adjoint  
auprès de Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

à

Monsieur le secrétaire régional  
SGEN – CFDT pays de la Loire

Madame la représentante du SGEN CFDT  
Gt simplification des tâches du directeur

**Objet** : réponse à votre courrier en date du 2 juin

Affaire suivie par  
Bernard LE GALL  
Adjoint au Directeur  
Académique des Services de  
l'Education Nationale

02.51.81.74.63  
[iena44@ac-nantes.fr](mailto:iena44@ac-nantes.fr)

8 rue Général Margueritte  
BP 72616  
44326 NANTES CEDEX 3

Madame, Monsieur,

Dans une lettre en date du 2 juin 2020, vous attirez mon attention sur le rôle qu'ont joué les directeurs et directrices d'écoles dans la gestion des écoles lors de l'épidémie de COVID19.

Incontestablement, ces personnels comme les enseignants et autres professionnels de l'éducation, ont joué un rôle essentiel pour permettre le suivi de la continuité pédagogique et l'organisation du retour échelonné des élèves.

Vous soulignez la souffrance que peuvent ressentir certains d'entre eux fortement engagés dans leurs missions.

Soyez assurés que les conditions dans lesquelles ils ont eu à exercer leur métier ont été précisées, dans toutes leurs dimensions, à une délégation de l'inspection générale nous ayant questionnés.

L'an prochain, à la demande de Monsieur l'IA-DASEN, une formation continue de tous les directeurs, assurée en proximité par les formateurs des équipes de circonscription permettra des échanges de pratiques et des travaux entres pairs. Deux jours y seront consacrés. Ils s'appuieront sur les retours d'expérience exprimés après cette période inédite.

Les travaux du groupe sur la simplification des tâches reprendront en première période de l'année scolaire 2020-2021. Nous reviendrons sur l'expérience à retirer de ces semaines qui, si elles ont constitué un temps de déstabilisation de tous nos concitoyens, ont vu aussi monter en compétences les professionnels que sont les directeurs, notamment en numérique.

Restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Bernard LE GALL